



A l'attention de Monsieur Jean-Michel Fourniau,
Président de la CPDP liaison routière Fos Salon
2bis rue Barbier Jauffret
13140 Miramas

A Marseille, le 15 janvier 2021

Objet : Contribution au débat public sur le projet de liaison routière Fos-Salon

Monsieur le Président de la Commission particulière du débat public – Fos Salon,

Dans le cadre du débat public organisé au sujet de l'aménagement d'une liaison routière Fos-Salon, le Club Top 20* souhaite témoigner de son soutien à ce projet structurant depuis trop longtemps reporté. En tant qu'acteurs économiques, nous ne pouvons qu'encourager la réalisation rapide de cet aménagement routier qui constitue un projet stratégique majeur pour le territoire et répond à plusieurs enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

- L'aménagement d'une infrastructure autoroutière d'environ 25 kilomètres entre la zone portuaire de la commune de Fos-sur-Mer et l'A54 au niveau de Salon de Provence nous apparaît indispensable pour continuer à accompagner les ambitions de notre territoire dont notamment le développement des activités portuaires et logistiques qui constituent un poumon économique local. **En effet, le port de Marseille Fos est le seul grand port européen qui ne soit pas directement relié à une autoroute.** Véritable hub européen et méditerranéen, le Port de Marseille Fos doit bénéficier de l'aménagement d'infrastructures et d'une connexion directe au réseau autoroutier assurant un accès fluide et performant aux marchés nationaux et internationaux. Par ailleurs, ce projet est complémentaire au déploiement d'autres réseaux, notamment ferroviaire, pour poursuivre l'augmentation de la part d'acheminement des marchandises vers des modes plus vertueux. Il en va de la compétitivité de toute l'économie portuaire et industrielle et de la valorisation des potentialités de développement de cette zone autour de la logistique.

A l'heure actuelle, les poids-lourds doivent parcourir plus de 30 kilomètres sur une route départementale puis nationale bidirectionnelle et franchir 9 carrefours giratoires pour rejoindre l'A54 et l'A7 à Salon. Il est indispensable de fluidifier la circulation sur cet axe majeur du premier port de France. Une situation qui pénalise de longue date tout un écosystème dont les atouts sont pourtant remarquables pour l'innovation et le dynamisme industriels du territoire.

CLUB TOP 20

Ensemble pour le développement de la Métropole

Adresse de correspondance : 1 la Canebière - 13001 Marseille
secretariat@top20.com

Siège social :
Palais de la Bourse
9 la Canebière
13 0001 Marseille



- Par ailleurs, **il est urgent de sécuriser cet axe routier majeur desservant à la fois des zones urbaines en extension et la zone industrielle logistique** : les niveaux d'insécurité sur la RN569 et la RN568 sont deux fois supérieurs à la moyenne des routes de leur catégorie. Ces axes bidirectionnels sans séparateurs centraux et surchargés sont propices aux accidents frontaux très graves. La liaison Fos-Salon permettra d'éviter les centres urbains et éloignera la circulation routière des zones habitées. L'acceptabilité des flux de poids-lourds ainsi que la qualité de vie des habitants des agglomérations urbaines traversées en seront améliorées.
- Enfin, la liaison Fos-Salon permettra **de réduire l'impact environnemental sur la zone de l'ouest Etang de Berre**. La qualité de l'air est un des enjeux majeurs autour de la ZIP de Fos, sur un territoire qui concentre des industries mais qui a su préserver son environnement naturel. L'aménagement de la RN569 permettra d'absorber l'augmentation des trafics et d'éviter les embouteillages actuels, sources de pollution et de nuisances sonores. Cette liaison doit s'articuler avec des projets routiers complémentaires comme le contournement de Martigues-Port de Bouc et la mise à 2x2 voies de la RD268, ainsi que le report modal mis en œuvre par le port et les offres de mobilité quotidienne (transport en commun, mobilité active).

L'aménagement routier zone Fos Salon doit être pensé **dans une stratégie globale, concertée et phasée, pour aboutir à un système performant et cohérent**, facteur de développement et d'emplois pour l'ensemble de notre Métropole Aix-Marseille-Provence. La priorité est qu'aujourd'hui cette liaison, confirmée comme prioritaire au niveau national par le Conseil d'Orientation des Infrastructures en 2018, puisse être mise en service au plus tôt.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président de la Commission nationale du débat public – Fos Salon, mes sincères salutations.

Bruno Cagnol,
Président du Club TOP 20

**Le Club Top 20 fédère les 54 plus grandes entreprises de la Métropole Aix-Marseille Provence, qui réalisent chacune plus de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires et disposent d'une totale autonomie locale. Les membres du club représentent 90 milliards d'euros de C.A consolidé et 500 000 emplois. Son rôle est d'impulser des projets et de soutenir le développement économique de la métropole Aix Marseille Provence pour la faire rentrer dans le Top 20 des métropoles européennes.*

CLUB TOP 20

Ensemble pour le développement de la Métropole

Adresse de correspondance : 1 la Canebière - 13001 Marseille
secretariat@top20.com

Siège social :
Palais de la Bourse
9 la Canebière
13 0001 Marseille



Les entreprises signataires

Philippe BERNAND
Président du Directoire

Aéroport Marseille Provence

Aline
Alexis Mulliez, Directeur Général

ArcelorMittal Méditerranée
Bruno Ribo, Directeur Général

CAISSE D'EPARGNE CEPAC
Joël CHASSARD - Président du directoire

CATERING INTERNATIONAL SERVICE
Régis ARNOUX - Président directeur général

Airbus Helicopters
Laurent VERGELY - Directeur industriel

ALTEO
Frédéric RAME - Président

AUTOGRILL FRANCE
Stan Monheim - CEO
2000 employees - 2,000 million turnover

Jean-Luc CHALVIN
Président de RECIMP

CLUB TOP 20
Ensemble pour le développement de la Métropole

Adresse de correspondance : 1 la Canebière - 13001 Marseille
secretariat@top20.com

Siège social
Palais de la Bourse
9 la Canebière
13 001 Marseille



CMA CGM
Tanya SAADE -ZEENY – Directrice générale déléguée

DAHER
Patrick Daher – Chairman of the Board
8600 employees – \$1.2 billion revenue

COMPAGNIE FRUITIERE
Jérôme FABRE- Président

COMPAGNIE LA MERIDIONALE
Benoît DEHAYE – Directeur Général

CONSTRUCTA
Jean-Baptiste PIETRI – PDG

CORSICA LINEA
Pierre-Antoine VILLANOVA – Directeur Général

CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE
Serge MAGDELEINE – Directeur de projet

FAMILLE PERRIN
Marc PERRIN – CO-GERANT

CLUB TOP 20

Ensemble pour le développement de la Métropole

Adresse de correspondance : 1 la Canebière - 13001 Marseille
secretariat@top20.com

Siège social :
Palais de la Bourse
9 la Canebière
13 0001 Marseille



HARIBO RICQLES ZAN
Jean-Philippe ANDRE- Président du Directoire

KAPORAL
Laurence PAGANINI – Directrice générale

MARFRET
Raymond Vidi – CEO

CLUB TOP 20
Ensemble pour le développement de la Métropole

Adresse de correspondance : 1 la Canebière - 13001 Marseille
secretariat@top20.com

FOSELEV
Bruno CAGNOL – Président du directoire

HOPPS GROUP
Frédéric PONS – Co – président

MARBOUR
Jean BOURDILLON – Président Directeur Général

NGE
Antoine Metzger – Chairman
10200 employees – \$1.9 billion revenue

Siège social :
Palais de la Bourse
9 la Canebière
13 0001 Marseille



NOVA GROUP
Pascal RAGOIS – Président

ONET
Elisabeth COQUET-RENIER – Présidente

RICHARDON
Bruno RICHARDSON – Directeur Général

SARTORIUS STEDIM
Olivier GUITARD – Directeur Général Europe Sud

ODALYS GROUPE
Laurent Dusollier – Managing Director

PERNOD RICARD
Philippe COUTIN – Président directeur général

ROTHSCHILD MARTIN MAUREL
Lucie MAUREL AUBERT – Vice-Présidente

SNEF
Jean Pierre DREAU

CLUB TOP 20

Ensemble pour le développement de la Métropole

Adresse de correspondance : 1 la Canebière - 13001 Marseille
secretariat@top20.com

Siège social :
Palais de la Bourse
9 la Canebière
13 0001 Marseille



SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT
Bruno DESCHAMP – Président du directoire

TENERGIE
Nicolas JEUFFRAIN – Président

THALES
Philippe VALLEE – Directeur Général

UPPERSIDE
Philippe Veran, Président

UPE13
Philippe KORCIA – Président

CLUB TOP 20

Ensemble pour le développement de la Métropole

Adresse de correspondance : 1 la Canebière - 13001 Marseille
secretariat@top20.com

Siège social :
Palais de la Bourse
9 la Canebière
13 0001 Marseille